

30.04.2009 - 10:00 Uhr

RVK: 11ème Forum suisse de sécurité sociale et de santé publique «Prévention et promotion de la santé auto-responsabilité ou garantie de l'Etat?»

Lucerne (ots) -

- Indication: Des informations complémentaires peuvent être téléchargées en format pdf sous:
<http://presseportal.ch/fr/pm/100000384> -

jeudi 7 mai 2009; 9h30 - 16h00 Salle des Congrès de Zurich

Le système de santé en Suisse est de haut niveau. Il faut trouver des moyens permettant d'éviter la surcharge des coûts de la santé qui menace le budget de l'Etat et des assurances sociales et qui maintiennent et améliorent également la qualité de vie. Le 11ème Forum suisse de sécurité sociale et de santé publique lance un nouveau débat : Prévention et promotion de la santé. Le 7 mai 2009, les principaux responsables du secteur échangeront leurs différents points de vue et opinions à la salle des Congrès de Zurich. La RVK, Fédération des PME d'assurance maladie, organise cette plate-forme importante pour le marché de la santé.

La prévention et la promotion de la santé sont au coeur du forum de cette année. L'organisateur offre avec cette plateforme un oeil critique sur l'avenir du système de santé publique suisse. Des personnalités importantes font part de leurs idées et opinions et discutent des solutions possibles ainsi que des mesures correspondantes. Le forum s'adresse aux décideurs et collaborateurs de toutes les grandes institutions du secteur de la santé, aux spécialistes de la politique et de l'économie concernés ainsi qu'aux médias. Cet événement est présenté par l'ex-présentatrice de 10vor10 et l'actuelle conseillère en communication et en entreprise Alenka Ambroz.

Durable?

La nouvelle Loi sur la prévention admet des thèses et questionnements controversés: Comment empêcher les abus? L'Etat doit-il montrer la voie par des lois et des réglementations? Ou bien le citoyen doit-il être encouragé à plus d'auto-responsabilité? Thomas Zeltner, directeur de l'Office fédéral de la santé publique, est chargé de l'efficacité de la politique de prévention. La promotion de la santé et la prévention ne sont pas un luxe mais sont indispensables et renforcent de manière déterminante la compétence des citoyens en matière de santé. Les cantons soutiennent les efforts de la Confédération mais les responsabilités et les compétences entre celle-ci et les cantons doivent être définies. Joachim Eder, Conseiller d'Etat et Directeur du département de la santé du canton de Zoug et président du Conseil de Fondation de Promotion Santé Suisse, en est convaincu.

Judicieuse et suffisante?

Une meilleure coordination, une répartition claire des tâches, une gestion efficace et un regroupement des activités ainsi qu'une

promulgation en temps opportun constituent la pierre angulaire de la nouvelle Loi sur la prévention. Christine Egerszegi-Obrist, Conseillère aux Etats et Présidente de la Société suisse pour la politique de la santé représente l'opinion selon laquelle l'engagement de l'Etat pour la santé publique est décisif. Hans-Ulrich Bigler, directeur de l'Union suisse des arts et métiers livre ses contre-arguments. Pourquoi doit-on prescrire à tous ce qui concerne chacun? L'extension des compétences de la Confédération empiète sur la liberté de la personne. Une nouvelle loi n'est par conséquent pas justifiée.

Le succès?

En Allemagne, une loi sur la prévention figure également sur la liste des priorités. Helga Kühn-Mengel, Ministre déléguée du gouvernement fédéral aux intérêts des patients et patientes et présidente de l'Union gouvernementale pour la Prévention et promotion de la santé, dévoile qu'une entente entre les partenaires de la coalition n'a pas pu être encore obtenue. La loi risque de nouveau de ne pas passer. Dieter Kissling, Directeur de l'Institut de médecine du travail est convaincu qu'une autre solution est possible: seules les entreprises qui font la promotion de la santé survivront à plus long terme. Et comment nous comporterons-nous demain? Prévention 2.0 est le mot-clé sur lequel Stephan Sigrist, Directeur du Think Tank de la Banque Sarasin et du Collegium Helveticum, définit sa position.

La RVK - Fédération et centre de compétences des PME d'assurance maladie

Comptant 46 assureurs-maladie et près de 800'000 assurés, la RVK est le plus gros réassureur du marché suisse de l'assurance-maladie. Cette organisation de la branche des PME d'assurance maladie se distingue outre son activité durable d'assurance par une palette de services performants et innovants. Une optimisation permanente des offres et l'orientation sur les évolutions actuelles dans le domaine de la santé garantissent que ses membres reçoivent une offre équitable par rapport aux obligations toujours plus contraignantes des autorités d'inspection ainsi qu'aux besoins croissants des assurés.

Le forfait de participation est de 460 Francs Suisses. Le congrès se déroulera en allemand.

Contact:

Marcel Graber
Directeur de la RVK
Tél.: +41/41/417?05?66
Mobile: +41/79/215?14?81
Fax: +41/41/417?05?01
E-Mail: marcel.graber@rvk.ch
Internet: www.rvk.ch/forum

.....

Talon-réponse pour l'ots.service-d'invitations

11ème Forum suisse de sécurité sociale et de santé publique:
"Prévention et promotion de la santé auto-responsabilité ou
garantie de l'Etat?"

16h00
Salle des Congrès de Zurich

☐ Nous participerons.

☐ J'aimerais conduire un entretien

avec:.....

et:.....

☐ Nous ne participerons pas.

☐ Veuillez nous envoyer le dossier de presse
allemand ☐ français ☐

Nom / Prénom:

Média:

Rue:

NPA/ localité:

Tél.:

Fax:

E-mail:

Inscriptions à renvoyer avant le 5 mai 2009

talon-réponse à envoyer au: +41/41/417'05'01
ou par courriel: n.buergi@rvk.ch

Adresse postale:
RVK, Madame Nathalie Bürgi
Haldenstrasse 25, 6006 Lucerne

.....

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000384/100582274> abgerufen werden.